



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 23 JUIN 2026

A la suite d'une convocation du mercredi 17 juin 2026, les membres du Comité syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le mardi 23 juin 2026 à 17h sous la présidence de Monsieur Gilles BIGNON, Président du Sydeme.

✓ Etaient présents : **31**

Mesdames, Messieurs Gilles BIGNON, Christian CLEMENT, Bernard BORDÉ, Mireille CINQUALBRE, Bernard CLAVE, Roselyne DA SOLLER, Cyrille DALSTEIN, Éric FEDERSPIEL, Guy FENRICH, Freddy LITTY, Christiane MULLER, Laurent MULLER, Christiane HECKEL, Jean-Claude HEHN, Etienne HOFFERT, Orhan KARA, Jonathan LEIDNER-WALDECK, Jacky RIEGER, Barbara SCHICKNER, Dominique SCHOULLER, Océane SIMON, Laurent SLAVIK, Gérard THIEL, Pierre THIL, Bernard TREUVELOT, Emmanuel VATRIN, Marc ZINGRAFF.

Dont représentés par son suppléant :

Messieurs Daniel CLEMENT est représenté par Pascal TARILLON, Germain DERUDDER est représenté par Gaetano CIGNA, Ginette MAGRAS est représentée par Aurore SCHUTZ, Christophe MULLER est représenté par Didier BLAISE.

✓ Excusés ayant donné procuration : **2**

Messieurs. Christian SCHWALBACH a donné procuration à Gilles BIGNON, Claude BARBIAN a donné procuration à Éric FEDERSPIEL.

✓ Excusé : **22**

Mesdames, Messieurs Jean-François AMMER, Suzanne BUSDON, Alexandre CASSARO, Salvatore COSCARELLA, Salvatore FIORETTO, Roland GLODEN, Marie-France GUERRIERO, Jean-Philippe HANRIOT-FEY, Laurent MENIERE, Kevin PFEFFER, Jean-Marc HOELLINGER, Constant KIEFFER, Sylvia PIESTA, Pascal ROETSCH, Philippe SCHUTZ, Serge STEBLER, Sébastien THISSE, Jean-Paul TINNES, Jean-Marc WAGNER, Gabriel WEBER, Romuald YAHIAOUI, Christian ZWIEBEL.

03. ADMINISTRATION GENERALE

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI DU PLAN DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS DE LA REGION GRAND EST

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a confié aux Régions la compétence en matière de planification de la prévention et de la gestion des déchets.

À ce titre, la Région Grand Est élabore et met en œuvre le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), document stratégique qui définit, pour une durée de douze ans, les orientations et objectifs régionaux en matière de prévention, de recyclage, de valorisation et de gestion des déchets, ainsi que le Plan Régional d'Actions en faveur de l'Économie Circulaire (PRAEC).

Le suivi de ce plan est assuré par une Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES), réunissant notamment les représentants de l'État, de la Région, des collectivités territoriales, des organismes publics, des entreprises, des éco-organismes, des associations de protection de l'environnement et des acteurs de la gestion des déchets.

En tant qu'acteur majeur du traitement des déchets ménagers sur son territoire, le Sydeme est appelé à siéger au sein de cette commission afin de participer aux travaux de concertation et de porter les spécificités de son territoire, notamment son caractère transfrontalier.

Il appartient ainsi au Comité syndical de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de la CCES du PRPGD du Grand Est.

Il est proposé de désigner :

- Le Président du Sydeme, Gilles BIGNON, en qualité de représentant titulaire ;
- Le second vice-président du Sydeme, Christian CLEMENT, en qualité de représentant suppléant.

Après avoir entendu l'exposé de Gilles BIGNON, Président,

Le Comité syndical délibère par :

33 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Et décide

- De désigner le Président, Gilles BIGNON, en qualité de membre titulaire de la Commission Consultative d'Élaboration et de suivi (CCES) du Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets (PRPGD) du Grand EST ;
- De désigner le second vice-président, Christian CLEMENT, en qualité de suppléant de cette même commission ;
- D'autoriser le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 23 juin 2026

Gilles BIGNON,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur général des services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération,
Et de la transmission en Sous-Préfecture le

10 JUIL. 2026